

Deux incendies provoquent près d'un million de francs de dégâts

ÉCHARLENS ET AUTAFOND • Le feu a frappé par deux fois, hier après midi, dans le canton. Deux maisons d'habitation ont été endommagées.

**AURÉLIE LEBREAU ET
PIERRE-ANDRÉ SIEBER**

Une maison dans laquelle vivait une famille de trois personnes a été la proie des flammes hier à Echarlens, au lieu-dit Champotey-Dessous. L'incendie s'est déclaré peu avant 13 heures. Quinze pompiers d'Echarlens-Marsens et huit de Bulle sont intervenus, entraînant la fermeture de la route entre le centre d'Echarlens et le pont de Corbières.

«La famille était dans la maison au moment où le feu s'est déclaré, mais tout le monde a eu le temps de sortir sans être blessé», précise Hans Maradan, du service de presse de la Police cantonale fribourgeoise. Les trois habitants ont pu être accueillis chez de la parenté.

Une quarantaine de têtes de bétail ont pu être évacuées

La cause de cet important incendie n'est pas connue pour l'instant. Une enquête a été ouverte. Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) s'est rendu sur place. Selon sa première estimation, le montant des dégâts s'élève entre 300 000 et 350 000 francs.

Rural épargné à Autafond

Un peu plus tard dans l'après-midi, c'est à Autafond qu'un incendie s'est déclaré, vers 15 h 45. Une cinquantaine de sapeurs-pompiers du Centre de renfort (CR) de Fribourg et du corps de pompiers local sont intervenus au Verdet à cause d'un feu qui avait pris dans la partie habitation d'une ferme. «Quatre personnes ont été évacuées. Une quarantaine de têtes de bétail et deux véhicules ont également été sortis de la grange par les agents», précise la police cantonale. Aucun blessé n'est à déplorer. «Heureusement, grâce à l'intervention des pompiers et du mur coupe-feu,



Une maison a été la proie des flammes à Echarlens. Ses habitants ont pu sortir à temps. AURÉLIE LEBREAU



À Autafond, le rural a pu être sauvé, mais la partie habitation a été détruite par le feu. VINCENT MURITH

le rural n'a subi que des petits dégâts collatéraux», explique Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal d'as-

surance des bâtiments (ECAB). «Mais l'habitation est complètement détruite. Les dégâts s'élèvent à 600 000 francs.» Au

moment où nous avons contacté le directeur de l'ECAB, il ne connaissait pas encore les causes de l'incendie. I